



INSCRIPTIONS SKI

SAISON 2026 / 2027



Activité proposée par



Commune de

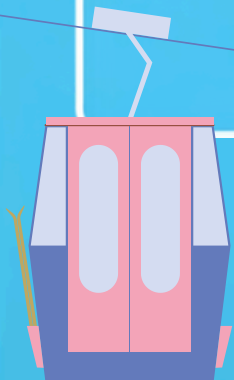
MONT



En partenariat avec



Qu'est-ce que l'activité SKI ?



Ce sont 6 sorties SKI organisées sur
6 mercredis par l'Amicale de Lacq à
la Pierre Saint Martin.



DÉROULÉ D'UNE JOURNÉE :

- * **8h00** | Départ du bus du parking du stade de Lacq
- * **9h30** | Pause à Arette
- * **10h50** | Arrivée à la Pierre Saint Martin,
Equipement, récupération des skis
- * **11h00** | Déjeuner au restaurant
- * **12h00** | SKI (*y compris les remontées mécaniques*)
2 H de ski avec un moniteur de l'ESF +
2 H de ski avec des encadrants bénévoles formés et bon
niveau de ski
- * **16h15** | Retour du matériel et départ
- * **17h15** | Pause Goûter à Arette
- * **19h00** | Retour à Lacq





Pour qui ?



54 Enfants du CP au CM2

adhérents de l'Amicale de Lacq
bénéficient de cette activité.



25

PLACES RÉSERVÉES



**AUX ENFANTS
DOMICILIÉS ET
SCOLARISÉS À MONT**



Combien allez-vous payer ?

ÉLÉMENTS	MONTANT
 Adhésion à l'Amicale de Lacq (une seule par famille)	40 €
 Cotisation à la section Ski	100 €
 6 journées de ski 12 € chacune	72 € (6 x 12 €)
 TOTAL	212 €



UNE INSCRIPTION EN DEUX ETAPES

1



ADHÉSION À L'AMICALE DE LACQ

Inscription le

Samedi 29 Août 2026 de 9h00 à 14h00 et le
Mercredi 2 Septembre 2026 de 18h00 à 20h00



SALLE AGORA - LACQ



DOCUMENTS A FOURNIR :

- Bulletin d'inscription "non lacquois" *
- Fiche(s) enfant(s) (*une par enfant*) *
- Photocopie d'attestation d'assurance Responsabilité Civile et Individuelle Accidents extra-scolaire
- Attestation d'assuré (e) social (e) - CPAM
- Règlement de la cotisation à l'Amicale d'un montant de 40 € **
(*chèque à l'ordre de l'Amicale de Lacq, espèces ou CB*)

* Documents disponibles sur place

** L'inscription à l'Amicale est une inscription "Famille" et ouvre droit à participation à l'ensemble des sections notamment sections sportives, enfants, ados, culture & loisirs

2



INSCRIPTION À LA SECTION SKI

Mardi 8 Septembre de 18h30 à 20h00 et
Samedi 12 Septembre de 11h00 à 12h00 **

*** dans la limite des places disponibles*

Salle des Associations - LACQ

(*ancienne bibliothèque en face de la Mairie*)

Règlement de la partie ski : 172 €
(avec possibilité de payer en plusieurs fois)

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

- l'Amicale de Lacq par mail : amicaledelacq@gmail.com
- la mairie de Mont au 05 59 67 64 63 ou sur le site internet <https://www.mairie-mont.fr>
- ou la 1ère Adjointe, Marina TEIXEIRA : 06 81 07 67 72

